

Moudon, le 9 novembre 2017

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 7 novembre 2017
Présidence : André Zimmermann

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 12/17

**Demande d'un crédit complémentaire de CHF 46'000.- au préavis 139/06
pour la réfection de l'isolation du réservoir de la Frique**

- vu le préavis de la Municipalité No 12/17,
- oui le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux, selon le présent préavis,**
- 2. octroie à cet effet un crédit d'investissement global de CHF 46'000.- TTC, dont à déduire toute participation de tiers,**
- 3. prend acte que la dépense de la conclusion 2 sera activée au bilan,**
- 4. prend acte que cet investissement suivra le même plan d'amortissement que celui du préavis 139/06, mais en 24 ans maximum,**
- 5. prend acte que les charges d'intérêts et amortissements liées à cet investissement sont estimés en moyenne à CHF 2'400.- par année,**
- 6. donne un accord de principe au fait que le montant de CHF 46'000.- soit emprunté en temps voulu, aux meilleures conditions du marché et dans le respect du plafond d'endettement autorisé.**

Le préavis est accepté par 45 voix et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 7 novembre 2017.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président :



André Zimmermann

La Secrétaire :



Nicole Wyler



Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch